

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 février 2026

RELANCER LES INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR DE L'HYDROÉLECTRICITÉ
POUR CONTRIBUER À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2405)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

N° 176

SOUS-AMENDEMENT

présenté par
Mme Battistel et M. Bolo

à l'amendement n° 64 de Mme Violland

APRÈS L'ARTICLE 16

I. – Substituer aux mots :

« , aux fins d'utiliser et d'occuper »,

les mots :

« pour l'occupation, ».

II. – En conséquence, substituer aux mots :

« des articles »,

les mots :

« de l'article ».

III. – En conséquence, supprimer les mots :

« et suivants ».

IV. – En conséquence, substituer à la dernière occurrence du mot :

« les »,

le mot :

« , de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement de précision rédactionnelle.